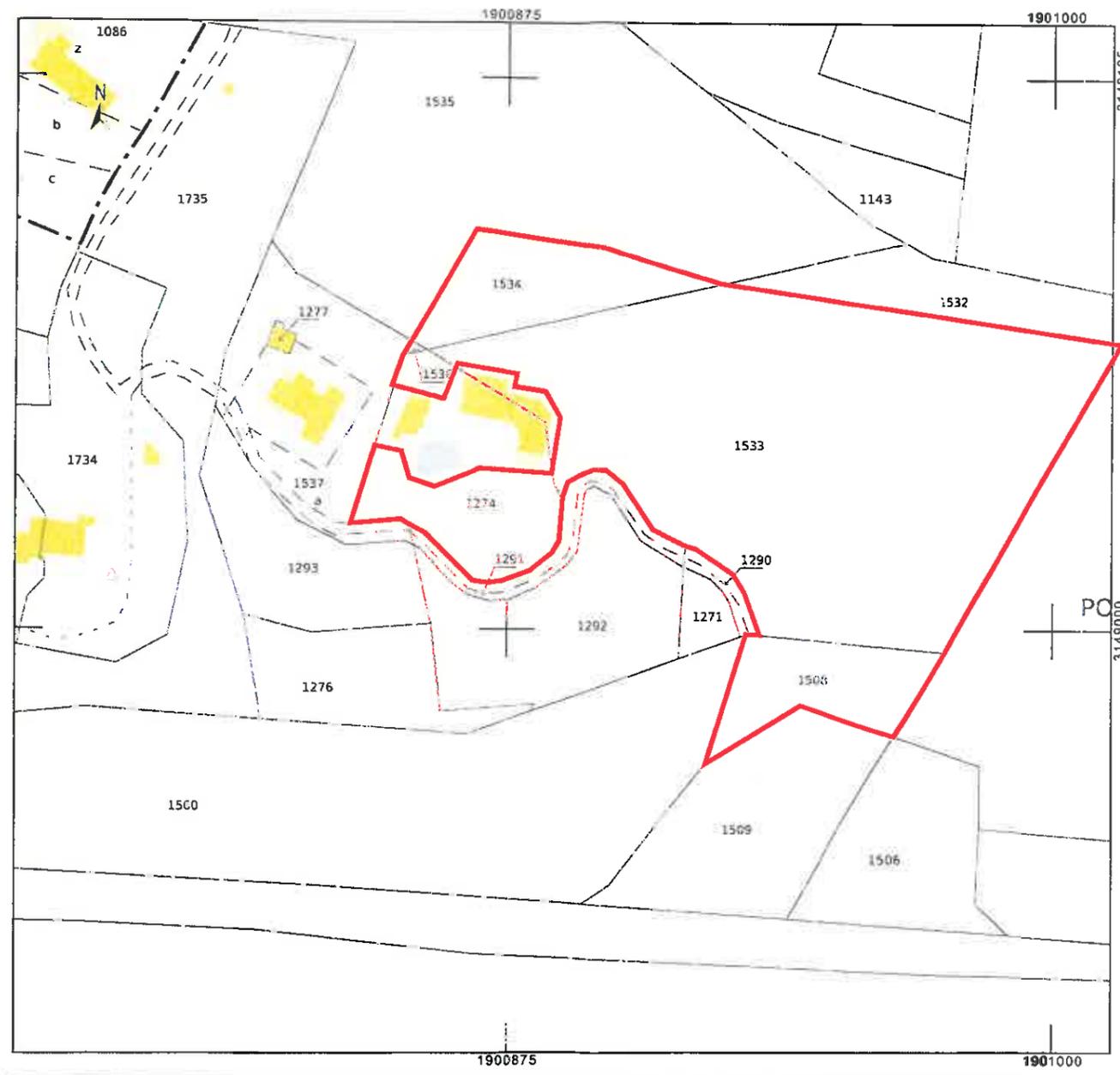


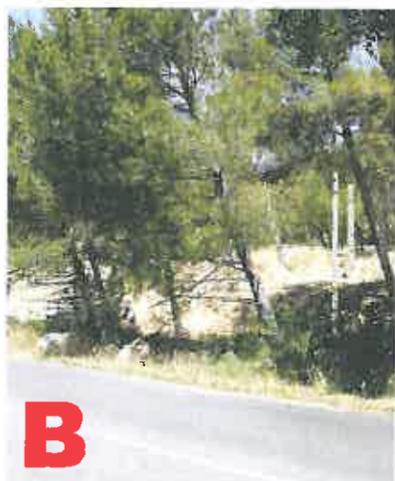
la **PLAN DE SITUATION**



**PLAN CADASTRAL**

**PLAN MASSE Echelle:1/500**





**A**  
Vue Sud-ouestde loin  
depuis la voie Publique

**B**  
Vue Sud-est  
depuis la voie Publique

**C**  
Vue Nord-est



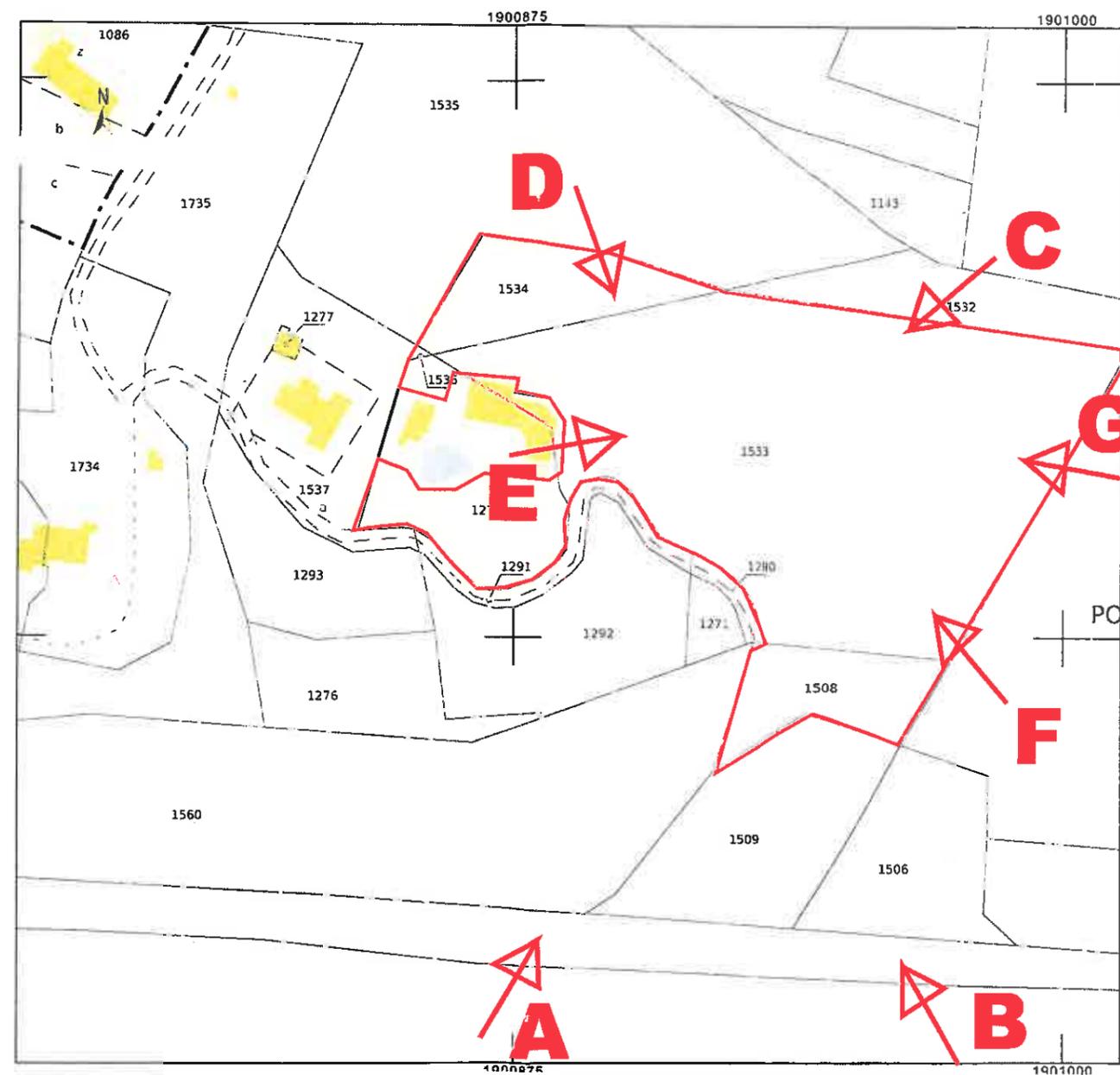
**D**  
Vue Nord-Ouest

**E**  
Vue ouest



**F**  
Vue Sud

**G**  
Vue Sud-est



**PLAN CADASTRAL**



**FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE OU PRÉLIMINAIRE  
DES INCIDENCES NATURA2000**



*Pourquoi ?*

*Le présent document peut être utilisé comme suggestion de présentation pour une évaluation des incidences simplifiée. Il peut aussi être utilisé pour réaliser l'évaluation préliminaire d'un projet afin de savoir si un dossier plus approfondi sera nécessaire.*

*Evaluation simplifiée ou dossier approfondi ?*

**Dans tous les cas, l'évaluation des incidences doit être conforme au contenu visé à l'article R414.23 du code de l'environnement.**

*Le choix de la réalisation d'une évaluation simplifiée ou plus approfondie dépend des incidences potentielles du projet sur un site Natura 2000. Si le projet n'est pas susceptible d'avoir une quelconque incidence sur un site, alors l'évaluation pourra être simplifiée. Inversement, si des incidences sont pressenties ou découvertes à l'occasion de la réalisation de l'évaluation simplifiée, il conviendra de mener une évaluation approfondie.*

*Le formulaire d'évaluation préliminaire correspond au R414-23-I du code de l'environnement et le « canevas dossier incidences » au R414-23-II et III et IV de ce même code.*

*Par qui ?*

*Ce formulaire peut être utilisé par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose (cf. p. 9 : « ou trouver l'info sur Natura 2000? »). Lorsque le ou les sites Natura 2000 disposent d'un DOCOB et d'un animateur Natura 2000, le porteur de projet est invité à le contacter, si besoin, pour obtenir des informations sur les enjeux en présence. Toutefois, lorsqu'un renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu, il est possible de mettre un point d'interrogation.*

*Pour qui ?*

*Ce formulaire permet au **service administratif instruisant le projet** de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.*

*Définition :*

*L'évaluation des incidences est avant tout une **démarche d'intégration des enjeux Natura 2000 dès la conception du plan ou projet**. Le dossier d'évaluation des incidences doit être conclusif sur la potentialité que le projet ait ou pas une incidence significative sur un site Natura 2000.*



n° de site(s) : ..... (FR93----)

n° de site(s) : ..... (FR93----)

...

Hors site(s) Natura 2000  A quelle distance ?

A **2 km** (m ou km) du site n° de site(s) : **FR9301605** (FR93)

### **c. Etendue/emprise du projet, de la manifestation ou de l'intervention**

Emprises au sol temporaire et permanente de l'implantation ou de la manifestation (si connue) : 400m<sup>2</sup> (m2) ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

< 100 m<sup>2</sup>

1 000 à 10 000 m<sup>2</sup> (1 ha)

100 à 1 000 m<sup>2</sup>

> 10 000 m<sup>2</sup> (> 1 ha)

- Longueur (si linéaire impacté) : ..... (m.)

- Emprises en phase chantier : ..... (m.)

- Aménagement(s) connexe(s) :

*Préciser si le projet, la manifestation ou l'intervention génèrera des aménagements connexes (exemple : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, etc.). Si oui, décrire succinctement ces aménagements.*

*Pour les manifestations, interventions : infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique, nombre de personnes attendues.*

**Le Projet de Permis de Construire pour une habitation, n'a qu'un impact minime.**

**La zone d'impact se situera uniquement sur la partie du plateau existant (voir photographies) entre 400 et 800m<sup>2</sup>.**

.....

### **d. Durée prévisible et période envisagée des travaux, de la manifestation ou de l'intervention :**

- Projet, manifestation :

diurne

nocturne

- Durée précise si connue : après l'obtention du PC et délais de recours 12 mois (jours, mois)

Ou durée approximative en cochant la case correspondante :

< 1 mois

1 an à 5 ans

1 mois à 1 an

> 5 ans

- Période précise si connue : .....(de tel mois à tel mois)

Ou période approximative en cochant la(les) case(s) correspondante :

Printemps

Automne

Eté

Hiver

- Fréquence :
- chaque année
- chaque mois
- autre (préciser) :

#### **e. Entretien / fonctionnement / rejet**

*Préciser si le projet ou la manifestation générera des interventions ou rejets sur le milieu durant sa phase d'exploitation (exemple : traitement chimique, débroussaillage mécanique, curage, rejet d'eau pluviale, pistes, zones de chantier, raccordement réseaux...). Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.).*

**Il n'y aura pas d'excédent de matériaux, les déblais de terrassements seront répartis sur place.  
Les eaux pluviales seront en partie absorbées par l'espace naturel, la partie imperméabilisée sera recueillie dans un bassin de rétention.**

#### **f. Budget**

*Préciser le coût prévisionnel global du projet.*

Coût global du projet : .....  
ou coût approximatif (cocher la case correspondante) :

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> < 5 000 €           | <input type="checkbox"/> de 20 000 € à 100 000 € |
| <input type="checkbox"/> de 5 000 à 20 000 € | <input type="checkbox"/> > à 100 000 €           |

## **2 Définition et cartographie de la zone d'influence du projet**

*La zone d'influence est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (poussières, bruit, rejets dans le milieu aquatique...).*

*La zone d'influence est plus grande que la zone d'implantation. Pour aider à définir cette zone, il convient de se poser les questions suivantes :*

*Cocher les cases concernées et délimiter cette zone d'influence sur une carte au 1/25 000ème ou au 1/50 000ème.*

- Rejets dans le milieu aquatique
- Pistes de chantier, circulation
- Rupture de corridors écologiques (rupture de continuité écologique pour les espèces)
- Poussières, vibrations
- Pollutions possibles
- Perturbation d'une espèce en dehors de la zone d'implantation
- Bruits
- Autres incidences .....

## **3 Etat des lieux de la zone d'influence**

*Cet état des lieux écologique de la zone d'influence (zone pouvant être impactée par le projet) permettra de déterminer les incidences que peut avoir le projet ou manifestation sur cette zone.*

**PROTECTIONS :**

*Le projet est situé en :*

- Réserve Naturelle Nationale
- Réserve Naturelle Régionale
- Parc National
- Arrêté de protection de biotope
- Site classé
- Site inscrit
- PIG (projet d'intérêt général) de protection
- Parc Naturel Régional
- ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique)
- Réserve de biosphère
- Site RAMSAR

**USAGES :**

*Cocher les cases correspondantes pour indiquer succinctement quels sont les usages actuels et historiques de la zone d'influence.*

- Aucun
- Pâturage / fauche
- Chasse
- Pêche
- Sport & Loisirs (VTT, 4x4, quads, escalade, vol libre...)
- Agriculture
- Sylviculture
- Décharge sauvage
- Perturbations diverses (inondation, incendie...)
- Cabanisation il y aura la création
- Construite, non naturelle : .....
- Autre (préciser l'usage) : .....

Commentaires :.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**MILIEUX NATURELS ET ESPECES :**

Renseigner les tableaux ci-dessous, en fonction de vos connaissances, et joindre une cartographie de localisation approximative des milieux et espèces.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

Photo 1 : .....  
 Photo 2 : .....  
 Photo 3 : .....  
 Photo 4 : .....  
 Photo 5 : .....  
 Photo 6 : .....

TABLEAU MILIEUX NATURELS :

TYPE D'HABITAT NATUREL		Cocher si présent	Commentaires
<b>Milieux ouverts ou semi-ouverts</b>	pelouse pelouse semi-boisée lande garrigue / maquis autre : .....	<b>x</b>	
<b>Milieux forestiers</b>	forêt de résineux forêt de feuillus forêt mixte plantation autre : .....	<b>x</b>	
<b>Milieux rocheux</b>	falaise affleurement rocheux éboulis blocs autre : .....		
<b>Zones humides</b>	fossé cours d'eau étang tourbière gravière prairie humide autre : .....		
<b>Milieux littoraux et marins</b>	Falaises et récifs Grottes Herbiers Plages et bancs de sables Lagunes autre : .....		
<b>Autre type de milieu</b>	.....		

TABLEAU ESPECES FAUNE, FLORE :

Remplissez en fonction de vos connaissances :

<b>GROUPES D'ESPECES</b>	<b>Nom de l'espèce</b>	<b>Cocher si présente ou potentielle</b>	<b>Autres informations</b> (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
<b>Amphibiens, reptiles</b>			
<b>Crustacés</b>			
<b>Insectes</b>		<b>x</b>	
<b>Mammifères marins</b>			
<b>Mammifères terrestres</b>			
<b>Oiseaux</b>			
<b>Plantes</b>			
<b>Poissons</b>			

**4 Incidences du projet**

*Décrivez sommairement les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances.*

Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Destruction ou perturbation d'espèces (lesquelles et nombre d'individus) :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Perturbations possibles des espèces dans leurs fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...):

.....  
.....  
.....

## 5 Conclusion

*Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.*

*A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :*

- *Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000*
- *Une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital*

### Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence ?

**NON** : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

Exposé sommaire des raisons pour lesquelles le projet n'a pas d'incidences :

**Le projet n'est pas dans un site NATURA 2000.**

**Il est à proximité immédiat de l'autoroute A8 et de la zone d'activité ouest de la commune du THOLONET.**

**Une piscines fera partie du projet et créera ainsi une réserve d'eau pour la lutte contre l'incendie. Présence également d'alimentation d'eau de la Société du Canal de Provence.**

**OUI** : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

A (lieu) : LE THOLONET Signature :

Le (date) : **04 juin 2012**

## Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

- Dans l' « **Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000** » :

Sur le site internet de la DREAL :  
<http://www.paca.ecologie.gouv.fr/-Les-outils->

- Information cartographique **CARMEN** :

Sur le site internet de la DREAL :  
[http://carto.ecologie.gouv.fr/HTML\\_PUBLIC/Site%20de%20consultation/site.php?service\\_idx=25W&map=environnement.map](http://carto.ecologie.gouv.fr/HTML_PUBLIC/Site%20de%20consultation/site.php?service_idx=25W&map=environnement.map)

- Dans les **fiches de sites région PACA** :

Sur le site internet Portail Natura 2000 :  
<http://natura2000.environnement.gouv.fr/regions/REGFR82.html>

- Dans le **DOCOB** (document d'objectifs) lorsqu'il est élaboré :

Sur le site internet de la DREAL :  
[www.paca.ecologie.gouv.fr/DOCOB](http://www.paca.ecologie.gouv.fr/DOCOB)

- Dans le **Formulaire Standard de Données** du site :

Sur le site internet de l'INPN :  
<http://inpn.mnhn.fr/isb/naturaNew/searchNatura2000.jsp>

- Après de l'**animateur** du site :

Sur le site internet de la DREAL :  
<http://www.paca.ecologie.gouv.fr/Participer>

- Après de la **Direction Départementale des Territoires (et de la Mer)** du département concerné :

Voir la liste des DDT dans l' «Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000»

## NOTICE D'IMPACT DE DEFRICHEMENT

(à compléter et joindre à la demande)

A remplir pour les demandes concernant les projets de défrichement ayant pour objet une opération de : de 25 Ha

**PRENOM-NOM DU PROPRIETAIRE M. et Mme BOURDELET Etienne**

### I - ETAT INITIAL DU SITE Terrain situé sur la commune du THOLONET

**SITUATION : Campagne Saint André, Lieu-dit Pont des Chandelles**

**COMMUNE : Le THOLONET 13100**

LIEUDIT	Section	N° Parcelle(s)	Zone PLU	Surface de la parcelle	Surface à défricher
Pont des Chandelles	A	1533	NB2	10 000 m <sup>2</sup>	1800m <sup>2</sup>

Existe-il un zonage EBC (Espace Boisé Classé) ?  OUI

Le terrain est-il en : **SITE CLASSE :**   NON **SITE INSCRIT :**   NON  
(Voir PLU ou POS)

#### DESSERTE : Précautions contre les risques incendie (obligatoire)

Adduction d'eau : Réseau public  privée  SCP (forage, source,...)

Assainissement : collectif  autonome  (figurer sur le plan de masse le dispositif)

Distance du poteau d'incendie le plus proche (distance mesurée sur route) :

Le terrain est-il desservi par une voirie dont la largeur utile est toujours supérieure ou égale : à 4 m, permettant l'accès des véhicules de secours ?  OUI

#### NATURE DU TERRAIN :

Terre arable  Sol rocheux  Eboulis

Pente moyenne : < 10 %  10 % < ≤ 20 %  > 20 % < ≤ 40 %

#### NATURE DU PEUPELEMENT :

Feuillus dominants  Résineux dominants

LE TERRAIN A-T-IL ETE PARCOURU PAR UN INCENDIE DURANT LES QUINZE DERNIERES ANNEES ? OBLIGATOIRE (Décret n°91.324 du 27 mars 1991) Article R311-1 du code forestier, 9 <sup>ème</sup> alinéa)	OUI	NO
--	-----	----

Joindre une ou plusieurs photos couleur (mini 9 x 13) de l'unité foncière prise d'un ou plusieurs points éloignés. Sur l'une des photos faire figurer, si possible, les contours du défrichement.

(1) la surface à défricher comprend : l'emprise au sol des bâtiments plus une bande de 5 m autour l'emprise de la voirie, des aires de stationnement, des dépendances (y compris piscine,...), l'emprise de l'ensemble du dispositif d'assainissement autonome (qui doit être à plus de 5 m des limites séparatives), y compris une bande de 5 m exempte d'arbres ou d'arbustes entourant la zone d'infiltration.



### III - JUSTIFICATION DU CHOIX DE L'EMPLACEMENT DU DEFRICHEMENT DANS L'UNITE FONCIERE (1)

Justifier les raisons impératives qui ont dicté le choix de l'emplacement du défrichement (Accès, vue, exposition, topographie, géologie, obligations réglementaires,...)

**Le choix de l'emplacement a été fait de manière naturelle : c'est une plateforme pratiquement nue.**

(1) Unité foncière : ensemble des parcelles contiguës appartenant à un même propriétaire.

### IV - MESURES ENVISAGEES POUR COMPENSER LES CONSEQUENCES DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT

Au minimum toutes les incidences mises en évidence au paragraphe II, devront être abordées dans ce chapitre

Le choix de l'emplacement : sur la plateforme pratiquement nue, n'a aucune incidence sur la faune ni les pluies.

La partie imperméabilisée par la construction sera traité par un bassin de rétention.

La lutte contre l'incendie sera traitée d'une part par le réservoir de l'eau de la piscine, et la présence d'alimentation d'eaux tout usages de l'eau de la Société du Canal de Provence.

Le débroussaillage continuera d'être fait, comme jusqu'à présent par les même propriétaires M. et Mme BOURDELET.

Fait à, Le Tholonet le 6 Juin 2012

SIGNATURE







# DEMANDE D'AUTORISATION DE DEFRIQUEMENT DES BOIS D'UN PARTICULIER

DDAF des Bouches du Rhône  
154 avenue de Hambourg  
13285 MARSEILLE Cedex 8  
Service FORET

## MANDAT (1)

### PROPRIETAIRE(S):

Mlle(s), Mme(s), M.(rs),

Nom : BOUQUIER

Prénom :

Galvès épouse Bouquier

Elodie  
Bouquier

la ou les parcelles cadastrée(s) section : ..... le ..... n° ..... 1532 ..... lot : .....

sur la commune : du THOLONET ..... de lieu-dit : le Pont des Abandole  
campagne St Hilaire

Superficie :

donne (donnons) POUVOIR

- pour déposer en mes (nos) lieux et place(s) la demande d'autorisation de défrichement
- pour retirer l'autorisation de défrichement qui me (nous) sera délivrée
- pour me (ou nous) représenter dans l'indivision

à

Mlle(s), Mme(s), Monsieur,

Nom : CHARLUTAU

Prénom : Suzanne

Demeurant : Chemin de la Bouvette  
13100 Le THOLONET

Fait à Le Tholonet le 6 Dec 2011

SIGNATURE(S) ORIGINALE(S)

(de toutes les personnes figurant dans l'acte de propriété)

Le(s) propriétaire(s)

Le(s) mandataire(s)

(1) compromis de vte-indivision - usufruit- nu propriétaire-personnes morales-